



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 065-2023
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.92

Déposée le : 14.03.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Saïd (Biel/Bienne, PS) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Réduire les taux d'échec en première année universitaire

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'analyser les raisons des échecs des étudiantes et étudiants des hautes écoles bernoises dans le courant de la première année d'étude ;
2. de définir une stratégie destinée à améliorer l'orientation académique et professionnelle, en particulier dans le courant des études gymnasiales.

Développement :

Le taux d'échec en première année d'université est préoccupant. Selon des chiffres de l'OFS, il ressort que parmi la cohorte d'entrantes et d'entrants de 2013, 85 % de celles et ceux qui sont domiciliés en Suisse ont obtenu un bachelor après 8 ans au plus. Cependant, seuls 26,1 % d'entre eux ont décroché leur titre au terme des trois années requises. Dans un article publié en juin sur le site de la RTS, Stefan Wolter, directeur du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation, relevait que les universités et EPF observaient depuis peu des taux de non-succès de 50 voire 60 % en première année.

En plus des jeunes concernés, ce sont aussi les hautes écoles bernoises qui pâtissent de ces taux d'échecs trop importants, qui ternissent notamment leur réputation et discréditent l'efficacité de la formation. Afin d'y remédier, il convient de connaître les causes de ces nombreux échecs. Cependant, il n'existe pas d'études sur les raisons des échecs et des abandons des étudiantes et étudiants en première année dans les hautes écoles. Ainsi, de nombreuses questions demeurent ouvertes concernant les causes de cet état de fait. Il convient en premier lieu de se questionner sur l'adéquation entre les études gymnasiales et les compétences requises à

l'entreprise d'études universitaires, que ce soit au niveau des prérequis ou des méthodes d'apprentissage.

Actuellement, les gymnasiennes et gymnasiens ont la possibilité de se renseigner sur leur avenir professionnel auprès de l'orientation professionnelle et de s'inscrire à des journées d'information organisées par les différentes hautes écoles de notre pays. Par ailleurs, certains gymnases organisent également des rencontres avec des professionnelles et professionnels. Malheureusement, ces démarches restent ponctuelles et de surface. Ainsi, les jeunes qui sont amenés à entamer des études universitaires ne se retrouvent pas assez confrontés à la question de leur avenir professionnel et académique. Il en résulte un mauvais choix de filière, qui peut présenter des conséquences qu'il convient d'éviter, comme la démotivation ou la perte de confiance en soi, aboutissant parfois à l'abandon des études.

Afin d'améliorer l'orientation professionnelle et académique, différentes pistes méritent d'être étudiées. Premièrement, il pourrait être intéressant de consacrer quelques leçons à l'orientation professionnelle durant le cursus, afin de mieux présenter aux gymnasiennes et gymnasiens les différentes filières. Par ailleurs, il serait envisageable de mieux former le corps enseignant aux possibilités existantes, d'autant plus que celles-ci évoluent, si bien que ce qui est actuellement enseigné et exigé au sein des hautes écoles a passablement changé par rapport à ce que les enseignantes et enseignants ont vécu durant leurs études. À cette fin, on pourrait imaginer que les gymnases disposent de personnes de référence par filière, qui seraient chargées de suivre l'actualité et l'évolution des filières proposées par les hautes écoles. Il convient de plus d'améliorer l'information concernant les possibilités de formation autres qu'universitaires, d'autant plus que les enseignantes et enseignants de gymnase ne les connaissent que fort peu, dans la mesure où elles et ils ont suivi un parcours-type, en fréquentant une université ou une EPF, puis une HEP. En outre, il serait également pertinent d'envisager que chaque élève dispose d'un ou de plusieurs entretiens obligatoires avec une conseillère ou un conseiller en orientation. Enfin, l'opportunité d'intégrer des stages obligatoires en milieu professionnel dans le cursus gymnasial mérite également d'être étudiée.

Destinataire
– Grand Conseil